



## Formation dans votre entreprise ou en visioconférence

### Comment mieux protéger ses données sensibles

#### DESCRIPTION

Les données sont le « carburant » des entreprises. Elles permettent de prendre les bonnes décisions et de respecter les différentes réglementations. Mais toutes les données ne présentent pas la même valeur et la même criticité. Les informations concernant le savoir-faire de l'entreprise, ses projets, ses brevets doivent être protégées contre toute fuite de données volontaire ou involontaire. Ce même principe doit aussi s'appliquer aux données à caractère personnel. Afin d'être en conformité avec le RGPD, les entreprises doivent mettre en place différents processus et bonnes pratiques. Dans les deux cas, ce sont la résilience de l'entreprise et la confiance de ses clients et salariés qui sont en jeu.

#### Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Comprendre les enjeux du RGPD
- Assurer la sécurité informatique des données sensibles
- Gérer de façon sécurisée ses mots de passe

**Durée** : 7 heures (possibilité de découper en modules de 2 h)

**Tarif** : 800,00 € TTC (modalité à distance) ou 950,00 € TTC (modalité présentielle)

**Public** : formation « tous publics »

**Prérequis** : Connaissance des bases en informatique et utilisation d'internet

**Moyens mis en œuvre** : présentations sur PowerPoint avec des exemples (cas pratiques)

**Date** : à définir avec vous

**Lieu** : à distance ou dans vos locaux

**Matériel prérequis** : ordinateur relié à internet (si formation à distance : + Micro/casque)

**Accessibilité** : personnes en situation de Handicap Oui, à préciser lors de l'inscription



**Méthodes pédagogiques utilisées** : Parties théoriques entrecoupées de Quizz

**Documentation remise aux stagiaires** : synthèse de la formation

**Modalité d'évaluation** : QCM. En amont de cette formation, nous transmettons à chaque participant un questionnaire qui nous permet de faire un point sur ses besoins et ses attentes pour adapter au mieux notre programme

**Document délivré en fin de formation** : attestation de formation envoyée à l'issue de la formation

**Une évaluation de la satisfaction des participants est proposée à l'issue de la formation permettant ainsi de mesurer la transférabilité des acquis.**

**Pour connaître votre OPCO prenant en charge notre formation, rendez-vous sur :**

<https://www.cfadock.fr/>



### **Programme\***

1. La classification des données
2. Définitions des données à caractère personnel et des données dites « particulières »
3. La mise en conformité d'une entreprise : quelles sont les étapes clés
4. Les nouvelles obligations des entreprises et la coresponsabilité avec ses sous-traitants
5. Le rôle du DPO, sa responsabilité et celle de l'entreprise
6. Les contrôles de la CNIL
7. Mettre à jour ses contrats et son site web
8. La sécurité et la confidentialité des données sensibles
9. Comprendre pourquoi les mots de passe « forts » sont indispensables
10. Découvrir Bitwarden, un gestionnaire de mots de passe complet
11. Apprendre à utiliser ce gestionnaire de mots de passe
12. Utiliser des mots de passe compliqués SANS les apprendre
13. Partager des mots de passe avec certains collègues
14. Ouvrir et gérer un compte temporaire pour un intérimaire
15. Conclusion et perspectives

\*Programme non définitif

**Contact : Philippe Richard. Directeur**

**Tél. : +33 (0)7.69.17.92.37**

[philipperichard@securiteoff.com](mailto:philipperichard@securiteoff.com)

Siret : 79 790 811 800 012

Organisme de formation enregistré sous le n° 24 370 358 437 auprès de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

**SecuriteOff est certifié QUALIOPi, le référentiel national qualité des organismes de formation. Nos formations sont prises en charge par les OPCO.**

MAJ : 14/04/2023